

Cash in Time

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel de Cash in Time

Cash in Time est un contrat qui vous permet de bénéficier d'un paiement de vos factures⁽²⁾ sous la forme d'une avance de trésorerie et vous garantit contre l'insolvabilité de vos clients. Cette offre entièrement gérée depuis le site www.cash-in-time.com permet le financement de toute facture émise auprès de vos clients français, professionnels ou entreprises⁽²⁾. La relance et l'encaissement de vos factures sont pris en charge.

SOUSCRIPTEUR	Professionnels : toute personne physique ou morale, située en France et soumise au droit français, exerçant une activité professionnelle ou commerciale, (incluant auto-entrepreneurs inscrits au fichier SIRENE de l'INSEE et agriculteurs ayant une activité B to B).
TYPE DE CRÉDIT	Crédit court-terme type affacturage
OBJET DU FINANCEMENT	Factures émises auprès de vos clients professionnels situés en France métropolitaine (Corse incluse) et constitués selon le droit français, y compris les « situations de travaux » de marchés privés.
MONTANT	De 1.000 € à 150.000 €
DURÉE	Sans limitation de durée
GARANTIE	Le risque de non-paiement pour cause d'insolvabilité de vos clients est couvert. Le risque de non-paiement pour cause de contestation de vos clients reste à votre charge.
RESILIATION	A tout moment à votre initiative ou avec préavis à notre initiative ⁽³⁾
TARIFICATION	Commission unique de 3,5 % TTC, proportionnelle au montant TTC des factures; couvrant l'intégralité des prestations : financement, garantie, notification, relance, encaissement. La TVA payée sur ce service est déductible.



Bon à savoir

DELAÏ DE MISE EN OEUVRE	Première remise de factures possible dès la signature du contrat Financement sous 12h ⁽²⁾ , 24h dans le cas où votre compte n'est pas domicilié au Crédit Agricole
SOUPLESSE	Libre choix des clients professionnels pour lesquels vous souhaitez obtenir le financement des factures. Libre choix des factures émises sur un client, dont le montant cumulé couvre vos besoins de trésorerie
GESTION	Remise des factures, demande de financement et de garantie, suivi de vos financements et des règlements de vos clients: 100% en ligne sur www.cash-in-time.com
FACTURES	Transmissibles uniquement dans un format électronique (PDF, JPEG, PNG)
EXCLUSIONS	Factures déjà réglées ou contestées (en litige) Factures adressées à des personnes publiques ou des établissements français de sociétés étrangères Factures dont la date d'échéance est distante de moins de 10 jours
SERVICE CLIENT	Joignable du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi) au 01 57 72 04 44 ⁽⁴⁾

Retrouvez l'ensemble des conditions et caractéristiques du financement (montant, durée, coût, etc.) dans nos conditions générales de financement

Offre réservée aux professionnels, accordée après étude et acceptation définitive de votre dossier par Crédit Agricole Leasing & Factoring, prêteur. Les limites et les conditions sont indiquées dans nos conditions générales de financement

(2) Sous réserve de la conformité des factures et du respect des conditions contractuelles

(3) sauf exceptions limitatives prévues dans nos conditions générales de financement

(4) Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Crédit Agricole Leasing & Factoring - Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92120 Montrouge - Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
Société de courtage d'assurances - Société Anonyme au capital de 195 257 220 euros - 692 029 457 RCS Nanterre - Siret 692 029 457 01126 - TVA intracommunautaire
FR 02 692 029 457 - Code APE : 6492Z - N° Orias : 07 030 220 (www.orias.fr)

